



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 8 avril 2022

Communiqué de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2021

Carmila a déposé son Document d'enregistrement universel 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 7 avril 2022, sous le numéro D.22-0253.

Le Document d'enregistrement universel 2021 intègre :

- le rapport financier annuel 2021;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration;
- les rapports des Commissaires aux comptes;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes;
- la déclaration de performance extra-financière;
- le rapport intégré, comprenant notamment le modèle d'affaires de la Société;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société : www.carmila.com et tenu à disposition à son siège social.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan.kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Kenza Kanache – Agence Marie-Antoinette
kenza@marie-antoinette.fr
+33 6 35 47 82 08

CALENDRIER FINANCIER

21 avril 2022 (après clôture des marchés) : Information financière du T1 2022

12 mai 2022 : Assemblée générale

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2021, son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,21 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers/>